

**Chronique de la 56^{ème} session de la Société
Internationale Fernand de Visscher pour
l’Histoire des Droits de l’Antiquité à
Cagliari
(18 au 22 Septembre 2002)**

Jean-François GERKENS

(Université de Liège)

La 56^{ème} session de la SIHDA s’est tenue du 18 au 22 septembre 2002 à Cagliari, à l’invitation de Francesco Sitzía. Pour être précis, l’essentiel de nos travaux ont trouvé place dans les locaux du complexe hôtelier de Chia Laguna, non loin de la capitale sarde.

L’inauguration du congrès s’est cependant faite en les locaux de l’université de Cagliari. Lors de la séance inaugurale, Francesco Sitzía a rappelé que l’invitation de la SIHDA à Cagliari trouve son origine dans une promesse qu’il avait faite à Hans Ankum, lors de la SIDA¹ du Caire², dans le train qui menait les congressistes vers Louxor, soit 19 ans plus tôt.

D’emblée, notre hôte tient à remercier les parrains de l’événement ainsi que Elisabetta Oro, la cheville ouvrière de l’organisation. Ces mots d’accueil sont suivis, comme il sied dans ces occasions, des discours inauguraux des autorités académiques de l’université.

Le sujet général du congrès était : Paysans, bergers et pêcheurs dans les droits de l’Antiquité. Pour aborder ce thème, les organisa-

¹ A l’époque, le sigle de notre société n’avait pas encore reçu l’adjonction du “H”, rendue nécessaire par l’irruption du tristement célèbre syndrome d’immuno-déficience acquis.

² Un compte-rendu ému (et d’ailleurs émouvant pour ceux qui ont eu la chance de connaître son auteur, Aristide Théodoridès) de la session du Caire peut être trouvé dans la RIDA 31 (1984) aux pages 325 à 344.

teurs ont eu l'idée de demander à Luigi Capogrossi-Colognesi (Rome) de dresser un tableau général de la question. Cette première séance était présidée par Mario Talamanca (Rome).

L'après-midi, les congressistes ont pu, dans un premier temps, assister à la présentation des nouvelles éditions des CD-Rom qui doivent nous aider dans notre travail de recherche documentaire : BIA et FIURIS. Le temps nous était malheureusement compté, puisque presque simultanément, les collègues Gennaro Franciosi (Naples ; « *La piscatio tinnara* »), Sandro Serangeli (Macerata ; « *Normes en faveurs des agriculteurs à la fin de l'empire romain* »), Boudewijn Sirks (Francfort-sur-le-Main ; « *Quelques observations sur le droit romain archaïque* ») et Olivia Robinson (Glasgow ; « *Bergers et pêcheurs, quelques sources subsidiaires de revenu* ») tenaient, en d'autres lieux, leur conférence sous les présidences de Giovanni Nicosia (Catane) et Laurens Winkel (Rotterdam).

Le jeudi 19 septembre est entièrement consacré au travail en sessions parallèles. Les orateurs étaient : Manuel Amaya Calero (Madrid ; « *Les conditions de l'affranchissement testamentaire* »), Victor Manuel Amaya García (Madrid ; « *Les rentes amortissables et leur lien avec les sûretés réelles romaines* »), Petr BĚLOVSKÝ (Prague ; « *Partus ancillae dans la législation de Justinien* »), Nikolaus Benke (Vienne ; « *Aemilia Pudentilla, une femme propriétaire d'immeubles* »), Barbara Biscotti (Milan ; « *Vente d'un fonds avec pacte de réserve du froment semé à la main* »), José María Blanch Nougues (Madrid ; « *A propos de la responsabilité des administrateurs des *piae causae* dans le droit de Justinien* »), Nevenka Bogojevic Gluscevic (Montenegro ; « *Le statut juridique des paysans soumis dans les communautés du littoral serbe au Moyen Age : un parallèle avec les lois de Justinien* »), Chiara Buzzacchi (Milan ; « *Aspects du 'iusiurandum calmuniae' dans la procédure civile justinienne* »), Juan de Churruca (Bilbao ; « *La condamnation aux mines de Sardaigne et la libération du futur Pape Caliste, vers 190* »), Francisco Eugenio y Diaz (Madrid ; « *Enseignement virtuel et droit romain* »), Maria Dolores Floría Hidalgo (Madrid ; « *Similitudes entre les réponses de Scaevola et les commentaires de Paul et Trifonin* »), Jesús Gómez Garzas (Madrid ; « *Le pignus dans l'Agri cultura de Caton* »), Renzo Lambertini (Modène ; « *I.2.7.2 : Un lien problématique entre les effets de la donation et les effets de la vente dans le droit de Justinien* »),

Paola Lambrini (Padoue ; « *Perte de la possession animo et corpore* »), Jan Lokin (Groningue ; « *Une scolie inédite sur Inst.2.20.b* »), Zdravko Lučić (Sarajevo ; « *Pline le Jeune à propos de la problématique agraire de l'Antiquité* »), Franz-Stefan Meissel (Vienne ; « *Pecus commune pascendum dare, politio et colonia partiaria* »), Massimo Miglietta (Trente ; « *Pour l'étude de la responsabilité extra contractuelle dans la pensée des juristes byzantins* »), Ana Martín Minguijón (Madrid ; « *La quantification des textes du Digeste dans les théories de Rodgers et Honoré* »), María Cruz Oliver Sola (Pampelune ; « *Les novenarii, travailleurs romanisés de la Navarre du Bas Moyen Age* »), Marko Petrak (Zagreb ; « *Omnes glebas circumambulare. Quelques remarques sur Paul.D.41.2.3.1* »), Constantinos Pitsakis (Athènes ; « *La bestialité en droit pénal byzantin : un délit de la vie rurale ?* »), Eric Pool (Bruxelles ; « *Sine possessione usucapio contingere non potest : causa, bona fides et la structure de l'usucapion classique* »), David Pugsley (Exeter ; « *Les 'cinquante décisions'* »), Salvatore Puliatti (Parme ; « *Les fonctions civiles et bureaucratiques de l'évêque dans la législation de Justinien* »), Herbert Sauren (Louvain-la-Neuve ; « *Tribunaux et Tributs. Documents de l'écriture ibérique préromaine* »), Philipp Scheibelreiter (Vienne ; « *Quelques remarques sur les possibles raisons cachées du conflit entre Athènes et Mytilène en 428/427 avant Jésus Christ* »), Eltjo Schrage (Amsterdam ; « *Contrats en faveur de tiers* »), Nikolai Semiderkin (Moscou ; « *La tradition byzantine dans le droit médiéval russe de la famille* »), Raffaella Siracusa (Turin ; « *Réflexions sur les particularités de l'action héréditaire à l'époque justinienne et dans l'optique des juristes byzantins* »), Bernard Stolte (Groningue ; « *Quelques remarques en marge d'un palimpseste négligé* »), Sarah Vandendriessche (Francfort-sur-le-Main ; « *Quelques observations sur le concept de possession dans le droit romain vulgaire* »), Keith Vetter (Nouvelle Orléans ; « *La compilation de Justinien et son usage aux U.S.A. aujourd'hui* »), Maria Youni (Komotini ; « *Agriculture et élevage dans le droit de l'ancienne Crête* »), Laurens Winkel (Rotterdam ; « *Les praecepta iuris dans la pratique juridique romaine* »), Ana Belen Zaera García (Salamanque ; « *La propriété superficielle dans le droit de Justinien* »). Les présidents de séance étaient : Mario Amelotti (Gênes), Carlo Augusto Cannata (Gênes), Alessandro Corbino (Catanzaro), Manuel Garcia Garrido

(Madrid), Fausto Gorla (Turin), Özcan Karadeniz (Ankara), Matteo Marrone (Palerme), Antonio Masi (Rome), Antonino Metro (Messine), Eric Pool (Bruxelles), Wilhelm Simshäuser (Augsburg), Letizia Vacca (Rome).

Vendredi 20 septembre, conférences de : Uta Brambosch (Francfort-sur-le-Main ; « *Quelques observations sur D. 19.2.15.4* »), Zika Bujuklic (Belgrade ; « *Sur le contenu de la notion de 'Lex' en droit romain* »), Patricio Carbajal Ramírez (« *L'incorporation de l'exceptio labeoniana dans la responsabilité du receptum nautarum classique* »), Richard Gamauf (Vienne ; « *D.9.2.30.2 (Paul. 22 ed.) la consommation du vin ou de céréales d'autrui – entre dédommagement et enrichissement sans cause* »), Manuel Garcia Garrido (Madrid ; « *Nihil est agricultura melius. Agricola et mercatores* »), Clemens Geelhaar (Vienne ; « *Quelques remarques sur la lex provinciis praetoriis* »), Emilija Karajović (Kragujevac ; « *Les produits des paysans, des bergers et des pêcheurs aux temps de l'édit du maximum de Dioclétien* »), Leonid Kofanov (Moscou ; « *Nexum et mancipium dans la loi des XII Tables et la situation des paysans nexi au V^{ème} siècle avant Jésus Christ* »), José L. Linares (Géronne ; « *Compromissum. Aspects contractuels de l'arbitrage privé romain* »), Marta Natalia López Gálvez (Madrid ; « *Paysans et bergers, le dommage dû à l'incendie* »), Arrigo D. Manfredini (Ferrare ; « *Le préfet Zotico, Justinien et le logoi asyilia* »), Antonio Masi (Rome ; « *L'enseignement des antecessores* »), Jacques-Henri Michel (Bruxelles ; « *Bergers et paysans à travers l'histoire romaine* »), Miroslava Mirković (Belgrade ; « *L'Etat romain et le système agraire. Possibilité d'étude comparative avec les pays du Tiers-Monde* »), Shigeo Nishimura (Fukuoka ; « *Etiam maioribus dans D.2.53.3 (Diocl.), un autre chemin vers C.4.44.2 et la lésion énorme* »), Laura Ostos Palacios (Madrid ; « *Hofmann contre Bluhme* »), Teresa Peralta Esmer (« *Une intuition de Kant : bergers et agriculteurs* »), Pascal Pichonnaz (Fribourg ; « *Quelques réflexions sur la relocatio tacita* »), Elena Quintana Orive (Madrid ; « *Sur la condition juridique des acteurs en droit romain* »), Rosalia Rodriguez Lopez (Almería ; « *L'agriculture comme officium dans le monde romain* »), Pasquale Rosafio (Lecce ; « *Paysans et capitation après la réforme fiscale de Dioclétien* »), Annette Ruelle (Bruxelles ; « *Agere : vocabulaire rustique ou juridique ?* »), Os-

valdo Sacchi (Naples ; « *Agriculture, élevage et ager publicus* »), Michal Skrepjek (Prague ; « *Portus dans le Digeste de Justinien* »), Philip Thomas (Pretoria ; « *La seconde vie de l'action de pauperie* »), Rena van den Bergh (Pretoria), Michaela Židlická (Brno), Ferdinando Zuccotti (Turin ; « *Bergers patriciens et paysans plébéiens : quelques hypothèses sur les structures de l'ordre romain le plus archaïque* »). Les présidents de séances étaient : Juan de Churruca (Bilbao), Giuliana Foti Talamanca (Rome), Gennaro Franciosi (Naples), Francesco Guizzi (Salerne), Jan Lokin (Groningue), Arrigo D. Manfredini (Ferrare), Jacques-Henri Michel (Bruxelles), Bernard Stolte (Groningue), Hans Wieling (Trèves).

La partie académique de la SIHDA de Cagliari, s'est, comme à l'accoutumée, terminée par notre assemblée générale, présidée par Hans Ankum. Malheureusement, c'est aussi le moment d'évoquer les collègues et amis disparus depuis la session précédente. Au nombre de ceux-ci, Ankum cite Helmut Coing, Manfred Harder, Marco Balzarini et Roger Vigneron. Inutile de rappeler qui était Helmut Coing³, même s'il n'était pas un assidu de notre société. Francesco Sitzia est invité à rappeler la personnalité de Marco Balzarini. Plutôt que de parler du chercheur que tout le monde connaît, Sitzia choisit de rappeler l'homme, et notamment le courage dont il fit preuve, lorsqu'à l'occasion de la SIHDA de Salamanque⁴, il n'hésita pas à pénétrer l'arène lors d'une corrida.

Hans Ankum invita alors Jean-François Gerkens à dire quelques mots⁵ de Roger Vigneron, son maître.

Un moment de silence est respecté en souvenir des disparus.

Francesco Sitzia fait savoir qu'Antonio Guarino a fait parvenir un télégramme, souhaitant de bons travaux aux congressistes. Pour l'avenir, il souligne aussi que les orateurs qui souhaitent que les organisateurs reproduisent des documents à distribuer devraient communiquer ces documents beaucoup plus tôt, de manière à rendre cette reproduction matériellement plus aisée.

³ Certaines informations sur ce grand historien du droit peuvent, notamment, être trouvées sur le site internet: "www.helmutcoing.de". V. aussi la nécrologie de Klaus Luig (ZSS 119/2002, p. 662).

⁴ Le compte-rendu de la session de Madrid et Salamanque (par Aristide Théodoridès) peut être trouvé dans la RIDA 29 (1982) aux pages 297 à 304.

⁵ Le texte de cette allocution peut être lu ailleurs dans la présente revue.

Jacques-Henri Michel souhaite rappeler le souvenir du professeur Archi, qui avait le don de dire des choses toujours intéressantes dans un italien tel que tout le monde pouvait aisément le comprendre. Il pense que l'esprit de Archi n'était pas suffisamment présent à Cagliari.

Jean-François Gerken rappelle que la RIDA a pour vocation de publier les textes des communications faites à la SIHDA. Il invite donc les orateurs à lui faire parvenir les manuscrits. Indépendamment de la publication du texte complet, il invite également ces mêmes orateurs à lui faire parvenir un bref résumé de leur communication, afin que celui-ci puisse paraître dans la chronique de la SIHDA.

Aux nom de tous les congressistes, Hans Ankum remercie Francesco Sitzia, Elisabetta Oro et Fabio Botta pour l'excellent travail accompli. Il poursuit alors en précisant que Jean-Pierre Coriat confirme son invitation à Clermont-Ferrand pour la prochaine session (la 57^{ème}) de la SIHDA. Elle aurait lieu du mardi 16 au samedi 20 septembre 2003. Le thème proposé est : « Les sources du droit dans l'Antiquité ».

Carlo Augusto Cannata regrette que Jean-Pierre Coriat ne soit pas présent pour formuler son invitation. Il craint qu'il s'agisse là d'un précédent et que l'on ne finisse par inverser les rôles. Il faut que l'invitation provienne clairement du futur hôte et non pas qu'elle semble être un acquiescement à une sollicitation de la SIHDA. Cannata se demande si nous ne sommes pas membres d'une société SDF ? Il regrette cette situation, même s'il n'entend pas donner de conséquence à cette remarque. En revanche, il souhaite que l'assemblée générale constate la formule malheureuse du collègue de Clermont Ferrand.

Mario Talamanca se dit d'accord avec Carlo Augusto Cannata. Il ne faut pas d'approximation sur le style, sans quoi c'est le fond lui-même qui est en danger. Il considère aussi que le sujet est le même qu'à Crotone et suggère que l'on précise le sujet.

Pour la 58^{ème} session de la SIHDA, Hans Ankum invite Sara Corrêa à prendre la parole. Sara Corrêa se dirait honorée de pouvoir accueillir la SIHDA à Rio de Janeiro et Sao Paulo en septembre 2004. Elle assure les collègues qu'elle veillera à limiter les prix au maximum. Les présents accueillent cette invitation avec enthousiasme.

La fin du congrès de Sardaigne entraîne aussi la modification du comité directeur de la SIHDA. Özcan Karadeniz quitte le comité au profit de Jean-Pierre Coriat, non sans être une nouvelle fois remerciée pour la SIHDA d'Antalya.

Enfin, Herbert Sauren remercie pour l'accueil à la SIHDA, tout en regrettant la disparition de la section de droit mésopotamien. Il lance également un appel, en vue de trouver l'aide d'un juriste qui pourrait l'aider à déchiffrer des textes juridiques épigraphiques en Espagne et au Portugal.

Plus personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est close.

Le samedi 21 septembre fut le jour de l'excursion. Elle permit aux congressistes de visiter les « Nuraghi », vestiges intrigants du passé de la Sardaigne et dont les fonctions restent largement mystérieuses.

En conclusion, ce fut une bonne SIHDA, grâce à l'excellent travail des organisateurs, mais aussi à la désormais traditionnelle amitié qui lie les membres de notre société. Puisse-t-il en être comme cela encore pendant de nombreuses années !